

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3529>

# EN BREF NÂ°638 : Fusion IPEV / IFREMER ?

- PUBLICATIONS - En Bref -

Date de mise en ligne : mercredi 17 avril 2024

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

## Fusion IPEV / IFREMER ?

**Le 27 novembre dernier**, Mme Retailleau, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a demandé aux présidents de l'Institut Polaire Français (IPEV) et d'IFREMER, lors de sa venue sur le centre IFREMER de Brest, de réfléchir à un **rapprochement** de leurs organismes respectifs.

**Le 29 mars**, Mme Claire GIRY, Directrice Générale de la Recherche au ministère, faisait le même déplacement, pour annoncer aux personnels de l'IPEV que le rapprochement demandé se fera sous forme d'une **dissolution** administrative du Groupement d'intérêt Public (GIP) IPEV, pour une **intégration** à IFREMER à la date du 1er janvier 2025.

L'objectif annoncé de cette restructuration est de faire bénéficier l'IPEV des fonctions support d'IFREMER pour la réalisation des projets d'envergure à venir (rénovation des bases en Antarctique), l'IPEV étant jugé sous dimensionné pour la réalisation de tels projets.

Les contours de cette fusion annoncée restent flous. Les deux instituts ont jusqu'à juin pour établir la feuille de route, sans connaître ni les contours ni les moyens humains et financiers qui doivent nécessairement accompagner un tel changement. Le Ministère fait reposer sur les deux instituts, dont les capacités sont déjà largement surexploitées, la charge de définir eux-mêmes la solution à un problème qu'ils n'ont pas posé !!!

L'annonce de ce rapprochement entre deux structures, différentes dans leurs fonctions et leurs missions et déjà très éprouvées financièrement et moralement par l'insuffisance chronique des moyens alloués au regard des missions attribuées et des ambitions polaires et maritimes affichées, interroge et inquiète.

Cette restructuration impacterait lourdement la cinquantaine de salariés permanents de l'IPEV (pour moitié CNRS, pour moitié contractuels de droit privé), les salariés d'IFREMER déjà durement éprouvés par des moyens constamment en baisse, les contractuels déployés sur le terrain (180 personnes pendant les campagnes d'été) qui verraient leur contrats être changés en cours de campagne et plus généralement, les nombreux acteurs de la recherche polaire dont la réussite des programmes dépend très largement du soutien et du savoir-faire unique des opérateurs de l'IPEV.

Compte tenu des impacts psychosociaux, juridiques et d'organisation que fait courir un tel rapprochement, il est hors de question d'accepter un calendrier aussi serré ; il est inconcevable pour les personnels de l'IPEV de devoir changer de cadre d'emploi pendant la campagne d'été.

De plus, un tel rapprochement nécessite des moyens humains et financiers supplémentaires qui n'ont, à ce jour, pas été annoncés. Le SNTRS-CGT s'insurge contre cette restructuration à marche forcée, sans moyens dédiés ni études sérieuses d'impact humain et de faisabilité.

Quelle que soit la solution que le Ministère et nos Directions préconiseront, le SNTRS-CGT s'opposera à tout passage en force, revendiquera des conditions salariales, statutaires favorables aux personnels de l'IPEV, et se battra pour que les personnels des deux instituts puissent assurer leurs missions dans de bonnes conditions de travail.

**Le SNTRS-CGT se battra aux côtés des salariés de l'IPEV et d'IFREMER pour défendre leurs intérêts !**

Le gouvernement veut transformer à marche forcée le paysage de la recherche ; sa structuration, son (non)financement, le statut de ses personnels.

Pour faire face à ces périls annoncés, SYNDIQUEZ VOUS MASSIVEMENT !



**En Bref nÂ°638 du 17 avril 2024**